

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le Château de Nyon présente sa nouvelle exposition temporaire « Dispute » - Carte blanche à Pierre Schwerzmann

---

Nyon, le 5 février 2024

**Du 16 février au 28 avril 2024, le Château de Nyon expose les œuvres de la collection d'art de la Ville de Nyon. Pour les mettre en valeur dans une scénographie inédite, une carte blanche a été donnée à l'artiste nyonnais Pierre Schwerzmann. Une large sélection d'œuvres acquises pendant près de 30 ans sur recommandation de la Commission des affaires culturelles, mêlées à d'autres œuvres plus anciennes, est ainsi proposée au public.**

La collection de la Ville de Nyon est pour le moins hétérogène : la grande diversité de ses œuvres est liée aux moments de leur création, à leurs thématiques, à leurs styles, à leurs techniques (photographie, dessin, peinture à l'huile, art textile, etc.) ; elle reflète également la sensibilité de celles et ceux qui les ont choisies au fil des ans. « Dispute » orchestre donc une discussion, un débat d'idées, voire une confrontation entre des œuvres qui ont, d'une manière ou d'une autre, Nyon pour dénominateur commun. L'accrochage détonant mis en place par Pierre Schwerzmann vient offrir selon ses vœux des « dialogues visuels, parfois houleux, parfois humoristiques, parfois conceptuels ». Il permet de porter un regard complètement neuf sur la collection.

#### **80 artistes et 150 œuvres exposées**

Près de 80 artistes sont présent-e-s, et plus de 150 œuvres, datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à 2023, sont exposées. La plupart ont été acquises ces 30 dernières années, sur recommandation de la Commission des affaires culturelles. Celle-ci agit comme organe consultatif de la Municipalité et est constituée de membres issu-e-s des partis politiques siégeant au Conseil communal et d'expert-e-s des différents domaines artistiques. Initialement, le principal critère de choix reposait sur le lien que l'artiste entretenait avec Nyon, par son origine, sa résidence ou son activité. Depuis 10 ans, un second axe d'acquisition vise à documenter les prix, bourses et résidences d'artistes à l'étranger, octroyés par la Ville de Nyon.

Renouvelés chaque année, les achats d'œuvres d'art s'inscrivent dans la politique culturelle de la Ville de Nyon. Ils apportent un soutien financier très concret aux artistes et enrichissent son patrimoine culturel. L'exposition « Dispute » met en valeur ce patrimoine et le rend accessible au public. Elle témoigne d'une belle multiplicité dans la vie culturelle de Nyon. Les Nyonnais-e-s y reconnaîtront sans doute bon nombre d'artistes qui leur sont familiers.

**« Dispute », du 16 février au 28 avril 2024**

**Entrée gratuite tous les dimanches de l'exposition, avec visite guidée à 14h30**

22 février à 18h et 25 février à 14h30 : visites menées par Pierre Schwerzmann, commissaire de l'exposition

Château de Nyon - Place du Château - CH 1260 Nyon - + 41 22 316 42 70  
[info@chateaudenyon.ch](mailto:info@chateaudenyon.ch) - [www.chateaudenyon.ch](http://www.chateaudenyon.ch)

#### **Contacts presse**

**M. Alexandre Démétriadès**, municipal en charge de la Culture : 079 952 90 02

**Mme Monique Dubey**, cheffe du Service de la culture : 022 316 41 90

**Mme Catherine Schmutz Nicod**, conservatrice du Château de Nyon : 079 502 64 57

**M. Vincent Lieber**, conservateur du Château de Nyon : 079 769 42 10

**M. Pierre Schwerzmann**, artiste et commissaire de l'exposition : 079 831 14 78